



HAL
open science

Argos. 3. Terrain Karmoyannis

Anne Pariente, Aristophanis Konstantatos

► **To cite this version:**

Anne Pariente, Aristophanis Konstantatos. Argos. 3. Terrain Karmoyannis. Bulletin de Correspondance Hellénique, 2001, 125 (2), pp.567-580. <10.3406/bch.2001.7155>. <hal-04863027>

HAL Id: hal-04863027

<https://hal.science/hal-04863027v1>

Submitted on 10 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Argos

Anna Philippa-Touchais, Gilles Touchais, Marcel Piérard, Anne Pariente

Citer ce document / Cite this document :

Philippa-Touchais Anna, Touchais Gilles, Piérard Marcel, Pariente Anne. Argos. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 125, livraison 2, 2001. pp. 563-580;

doi : <https://doi.org/10.3406/bch.2001.7155>

https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_2001_num_125_2_7155

Fichier pdf généré le 09/11/2022

1. *Aspis*

par Anna PHILIPPA-TOUCHAIS et Gilles TOUCHAIS
avec la collaboration de Vassilis KILIKOGLOU

En juillet 2000 on a poursuivi, dans les réserves du musée d'Argos, l'enregistrement et l'étude de la céramique mésohelladique, dont une centaine d'échantillons a par ailleurs été analysée au laboratoire d'archéométrie du Centre Dimokritos.

1. Étude macroscopique

L'effort a porté cette année, comme l'an dernier, sur la céramique à peinture mate, dont on a maintenant une image complète. L'étude macroscopique de ce matériel permet de formuler les observations suivantes :

1. La séquence chronologique antérieurement proposée paraît bien confirmée : HM II pour la première phase d'occupation (couche 4b), à laquelle on ne peut guère rattacher de vestiges architecturaux ; HM IIIA pour la phase suivante (couche 4a), qui, dans le secteur Sud-Est, correspond à la maison absidale ; HM IIIB pour la dernière phase (couche 3), correspondant au bâtiment allongé qui a recouvert cette dernière. On note toutefois la présence de quelques types HR IA dans les niveaux supérieurs du bâtiment allongé (couches 2-3a), de même que celles de quelques types HM I dans la couche 4b.

2. La présence de céramiques importées (pâte à mica doré, présumée originaire d'Égine, et imitations de types minoens), très marquée dans la première phase, a tendance à diminuer, ces types disparaissant presque au cours de la dernière. Cette évolution trahit, au départ, une plus grande ouverture vers l'extérieur en même temps qu'un certain degré de dépendance, du moins dans le domaine de la production céramique, traits qui s'estompent par la suite.

3. La dernière phase est caractérisée par un indéniable dynamisme de la production locale. Ainsi le nombre élevé de coupes à pied (type éminemment helladique) et la variété de leur ornementation (souvent à base de motifs curvilignes, fig. 1), traits qui n'ont été observés sur aucun autre site contemporain, suggèrent l'existence d'un atelier productif attaché à la tradition continentale. Si ce dynamisme empêche de parler de phase de déclin, on peut se demander dans quelle mesure l'attachement à la tradition continentale n'est pas ce qui marginalise alors le site d'Argos, au moment où se développent des centres qui, comme Mycènes, sont en contact étroit avec des contrées plus ou moins lointaines (Crète, Égypte).



Fig. 1. Bords de coupes carénées HM à peinture mate.

2. Analyses de pâte

Les premiers résultats de l'analyse par activation neutronique, au Laboratoire d'archéométrie du Centre de recherches scientifiques Demokritos (V. Kilikoglou), des 96 tessons sélectionnés montrent qu'à partir de l'étude des éléments traces, l'ensemble du matériel se répartit en cinq grands groupes, qui ne correspondent que très partiellement aux classes macroscopiques préalablement discernées.

Les deux premiers, de composition chimique très homogène, regroupent respectivement l'ensemble des céramiques à peinture lustrée (*Lustrous Decorated Ware*) et la classe de céramique à peinture mate avec mica doré présumée originaire d'Égine (*Aegina Mattpainted Ware*).

Le troisième, de composition chimique plus hétérogène, comprend surtout les céramiques à peinture mate (*Mattpainted Ware*), mais on y trouve aussi des céramiques monochromes fines ou semi-fines et des céramiques grossières.

L'essentiel des céramiques monochromes (minyennes notamment) se répartit dans les deux derniers groupes, de même que les céramiques grossières.

Ces résultats confirment, d'une part, le caractère original de la céramique à peinture lustrée et de la céramique à peinture mate d'Égine, qui forment chacune un groupe à part, bien défini à tout point de vue ; d'autre part et à l'inverse, l'hétérogénéité de la céramique minyenne, dont l'aspect uniforme n'est donc pas lié à la composition mais résulte d'un choix culturel¹. Cela montre, enfin, qu'il n'y a pas de différences fondamentales entre la plupart des céramiques à peinture mate et les céramiques monochromes, voire les céramiques grossières, dont les constituants sont souvent les mêmes. Il reste certes à compléter et affiner ces résultats, notamment à l'aide d'analyses pétrographiques², qui peuvent seules permettre d'aborder les questions de provenance.

¹ Curieusement la céramique grise fine du Néolithique Moyen et Récent, dont l'aspect rappelle de très près celui de la céramique minyenne, présente le même caractère de classe « culturelle », dans laquelle l'élément déterminant n'est pas le matériau utilisé par le potier mais le résultat auquel il veut

aboutir, quels que soient les moyens dont il dispose (cf. G. TOUCHAIS, in *L'Antre corycien I*, BCH Suppl. VII [1981], p. 128).

² Elles seront réalisées l'an prochain au Fitch Laboratory de l'École britannique, par I. Whitbread et E. Kiriati.

2. Secteur de l'agora

par Marcel PIÉRART

Les fouilles de l'agora d'Argos ont duré deux semaines, du 4 au 16 septembre, avec 5 ouvriers placés sous la direction de M. Douzénis, contremaître. Le soussigné était secondé par Valentina Grigorova (université de Fribourg, Suisse), assistante, ainsi que par Fabienne Marchand (université de Neuchâtel), stagiaire. Elena Solomatina (Académie des sciences de Moscou) et Lambrini Koutousaki (université de Fribourg, Suisse) ont poursuivi au musée l'étude du matériel (lampes romaines, céramique classique). Isabelle Tassinon (université de Liège) a rejoint notre équipe le 11 septembre.

Dans le cadre du plan à moyen terme déposé au début du mois d'octobre 1998, nous avons été autorisés à faire les travaux suivants en 2000, en vue de la publication du portique Sud et de ses abords :

1. Angle de la Salle hypostyle et de l'Extension du Portique (secteur AX 71)

Les murs essentiellement faits de remplois de la structure médiévale construite dans ce secteur n'étaient pas fondés. C'est pourquoi ils n'ont pas résisté aux inondations récentes. L'effondrement des murs Est et Sud d'une pièce carrée ont fait apparaître les fondations de la terrasse hellénique qui surplombait la partie commerciale de l'agora hellénique. Démontez les murs Nord et Est de la pièce pour observer la construction de la terrasse. Le secteur sera ensuite rebouché de manière à protéger les fondations de la salle hypostyle.

2. Secteur du dromos

Les fondations de l'édifice M ont coupé un caniveau creusé dans des blocs de poros³. Parallèle à la piste de course du début de l'époque impériale, il se trouvait un peu au Nord de celle-ci et pourrait avoir servi de bordure à un état antérieur du dromos. Des restes de ce caniveau avaient déjà été repérés à l'Ouest de l'édifice D ainsi qu'aux abords des égouts E.

Nettoyer le secteur de l'édifice D pour retrouver les traces du caniveau. Faire un sondage dans le secteur AW, pour vérifier l'existence du caniveau. Le secteur sera ensuite rebouché.

3. Secteur des égouts

Il conviendrait de permettre au visiteur de comprendre le plan de l'installation, tout en assurant une protection économique des ruines.

Nettoyer et consolider le bassin triangulaire (BA-BC 92-93).

Nettoyer les sondages du segment des égouts à l'Est du Portique P (BE-BH 92-94) pour permettre d'achever les dessins (relevés et coupes). Le secteur sera ensuite rebouché.

Faute de temps et de moyens, ces objectifs n'ont pu être réalisés que très partiellement. Le nettoyage du secteur de l'édifice D a dû être ajourné, la destruction de la maison Nannopoulos ayant complètement bouché le secteur. On a également reporté à l'an prochain les travaux prévus dans les zones AX 71 et BE-BH 92-94. En revanche, on a procédé au nettoyage du bassin triangulaire des égouts (BA-BC 92-93). Il conviendra d'élargir la zone excavée, pour maintenir le secteur dans un état de propreté satisfaisant.

L'ouverture d'un sondage de 4 x 4 m en AW-AX 87 a donné les résultats attendus. On a retrouvé de nouveaux vestiges du caniveau creusé dans des blocs de poros. Parallèle à la piste de course du début de l'époque impériale⁴, il se trouvait un peu au Nord de celle-ci et a probablement servi de bordure à un état antérieur du dromos. Le sondage sera rebouché après qu'on aura relevé ces vestiges.

³ Cf. le rapport sur les fouilles de 1999, *BCH* 124 (2000), p. 496.

⁴ Cf. *BCH* 111 [1987], p. 585-588.

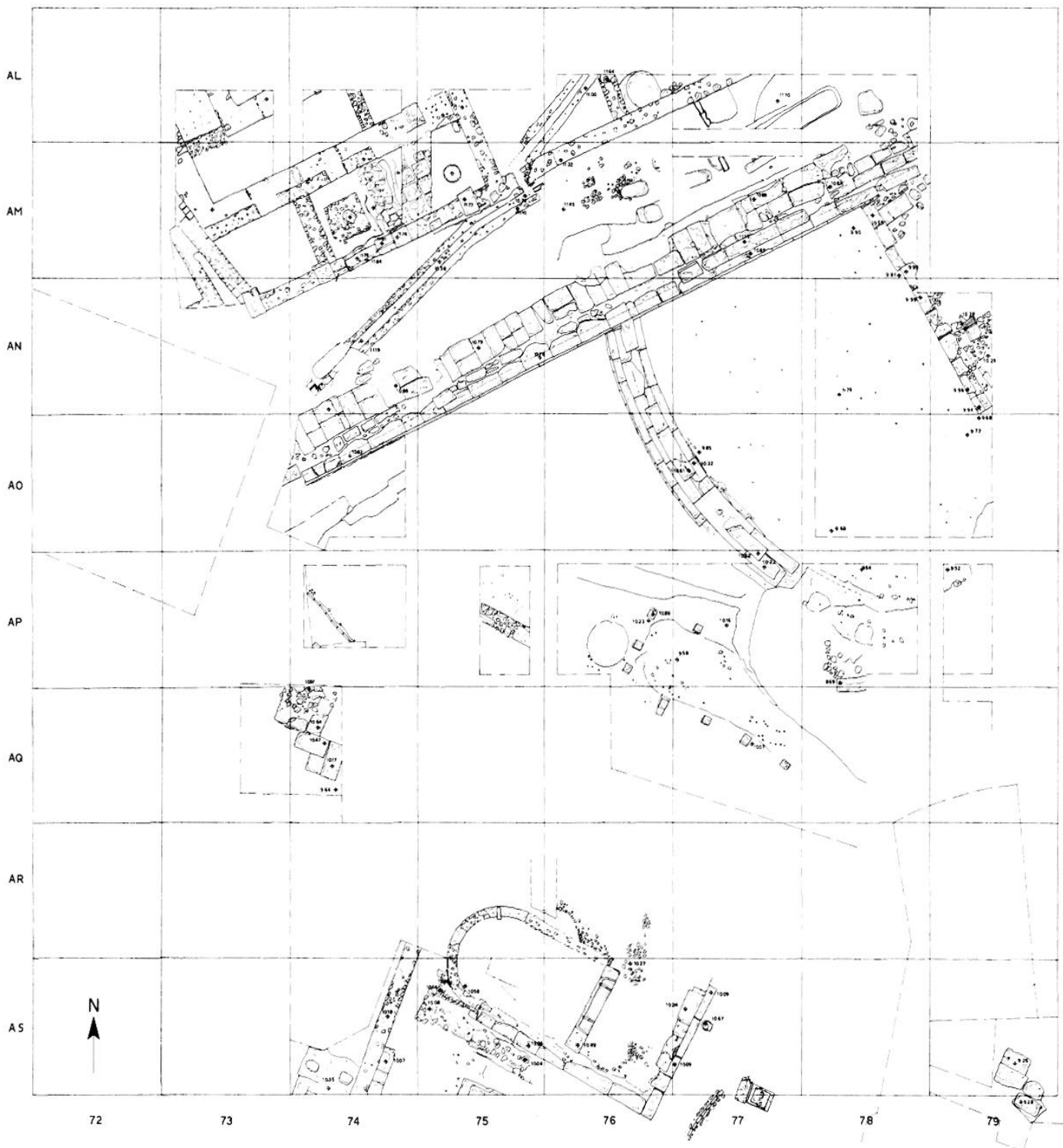


Fig. 2. Plan général des fouilles du terrain Karmoyannis (après la campagne 2000)
(relevé K. Kolokotsas, complété par A. Georgaki).

3. Terrain Karmoyannis

par Anne PARIENTE

La présente chronique rend compte des résultats des campagnes menées en 1999 et en 2000 sur le terrain Karmoyannis⁵ (fig. 2), entre un arrêt des fouilles long de huit années (1991-1999) et une nouvelle suspension des travaux en 2001.

Les objectifs de ces deux campagnes, dont la première a dû être en partie consacrée à un nettoyage général du site, après cette longue phase de non-activité sur le terrain et l'inondation totale de la cuvette de l'agora lors des pluies torrentielles de décembre 1998 (fig. 3), avaient été définis comme suit :

— terminer le démontage des bermes de la partie Nord du terrain et remblayer les anciens sondages profonds, afin d'une part de dégager complètement, à un niveau homogène, les vestiges du bâtiment romain découvert en 1972 en y effectuant des vérifications stratigraphiques, d'autre part d'assurer au visiteur une meilleure lisibilité des vestiges et une plus grande sécurité ;

— achever, après la démolition des dernières structures modernes en place au Sud du terrain, le dégagement du bâtiment à abside partiellement mis au jour en 1980 et l'étude stratigraphique de ses abords immédiats, afin de permettre, stratigraphiquement et visuellement, la réunification des parties Sud et Nord de l'agora.



Fig. 3. Vue générale du terrain Karmoyannis, pendant l'inondation de décembre 1998 (vers l'Est).

⁵ Les campagnes se sont déroulées du 12/07/1999 au 4/08/1999 et du 20/07/2000 au 7/08/2000, avec dix ouvriers en 1999 et six ouvriers en 2000, sous la direction du contremaître Michalis Douzénis. Elles ont été menées avec l'aide de six assistants, que je remercie ici de leur efficacité : Flora Karayanni (11^e Éphorie des Antiquités byzantines de Verria, doctorante à l'université de Thessalonique, chargée de

l'étude de la céramique), Anne-Catherine Germanaud-Le Mer, Régis Le Mer (doctorants EPHE), Victor Matzinis (IFA, en 1999), Elia Pinakoulaki (étudiante IFA - Paris X-Nanterre), Thanassis Roussos (diplômé de l'université de Corfou, en 1999). Yannis Varalis (EFA, doctorant à l'université de Thessalonique) a poursuivi au musée l'étude du matériel paléochrétien et byzantin. Angéliki Georgaki, architecte, a effectué les relevés.

Pour simplifier la compréhension des différents rapports et chroniques, nous utiliserons désormais pour désigner les bâtiments dégagés les abréviations choisies dans les pages de synthèse sur l'agora publiées dans les actes du colloque *Argos et l'Argolide : topographie et urbanisme*⁶.

1. Démontage des bermes des zones Nord et Ouest du terrain

1.1. À l'intérieur du bâtiment romain KR⁷

1.1.1. Berme Est de AL-AM 73 (entre les murs Nord et médian⁸ du bâtiment)

On a dégagé, à proximité des lambeaux d'un sol de boue séchée (?) (cote 11,42), les restes d'un foyer ; bordé à l'Ouest par une couche argileuse orangée très cuite, il empiétait sur le parement Sud du mur Nord du bâtiment (dégagé en AL 73-74).

La poche de cendres noires d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur reposait dans une cuvette tapissée d'une sorte de chaux, dont le fond (cote 11,33), épais d'une dizaine de centimètres et englobant un lit de fragments de tuiles, était creusé dans la terre brun-rougeâtre de l'intérieur du bâtiment (fig. 4). Cette couche, abondamment mêlée de pierraille dans ce secteur, reposait pour sa part sur une couche plus homogène et plus compacte. Elles ont livré des tessons d'une céramique mêlée (III^e s. av.-IV^e s. ap. J.-C.). La fouille s'est arrêtée, à la cote 10,93, avec le dégagement, sur l'ensemble de la berme, d'une couche de terre brun-rouge compacte et cendreuse ; une poche de tessons, contre le parement Sud du mur Nord du bâtiment, a livré presque exclusivement des fonds de vases. L'ensemble du matériel céramique, ici encore peu homogène, date d'entre le III^e siècle av. et le III^e siècle ap. J.-C. Bien que les quelques scories de fer et déchet de plomb recueillis ne suffisent pas à prouver que ce foyer appartienne à un dispositif de nature artisanale, cette interprétation est la plus plausible.

1.1.2. Berme Est de AL-AM 74

Une couche argileuse cuite de même nature que celle dégagée dans la berme précédente (cote 11,68), cernée par un amalgame de chaux ou de poros décomposé, constituait la limite occidentale d'un carrelage de terre cuite (cote 11,85) ; il était longé à l'Est par un petit dispositif en plaques de terre cuite dressées à l'aplomb d'une canalisation composée d'éléments de terre cuite, pour partie à fond courbe, pour partie à fond plat (réparation ?), elle-même couverte d'une plaque de terre cuite dans son tronçon médian ; l'extrémité Nord de la canalisation a disparu dans une petite fosse circulaire, qui a livré un matériel céramique très mêlé (Géométrique - Bas-Empire) (fig. 5). L'ensemble reposait sur un sol combinant terre battue très compacte et *élapthropétra* (cote 11,52 - 11,59) (fig. 6).

Postérieur à la démolition de la superstructure des murs du bâtiment KR, ce dispositif (foyer et carrelage-canalisation) pourrait témoigner lui aussi d'une activité artisanale ; cette installation, datant en première analyse du IV^e-V^e siècle ap. J.-C., serait à mettre en relation avec l'habitation tardive dont des vestiges avaient été dégagés en 1972, ainsi qu'en AM 76 en 1988⁹.

⁶ A. PARIENTE, M. PIÉRART, J.-P. THALMANN, « Les recherches sur l'agora d'Argos : résultats et perspectives », in A. PARIENTE, G. TOUCHAIS (éds), *Argos et l'Argolide : topographie et urbanisme, Recherches franco-helléniques III* (1998), p. 211-231, voir l'index analytique p. 222-224.

⁷ Cf. *BCH* 97 (1973), p. 482-489.

⁸ Cette dénomination des murs est basée sur leur situation sur le terrain Karmoyannis, non sur leur appartenance structurelle au bâtiment KR.

⁹ Cf. *BCH* 97 (1973), p. 482 ; *BCH* 113 (1989), p. 710 ; *BCH* 114 (1990), p. 855.



Fig. 4. Foyer (berme Est de AL-AM 73) (vers l'Ouest).

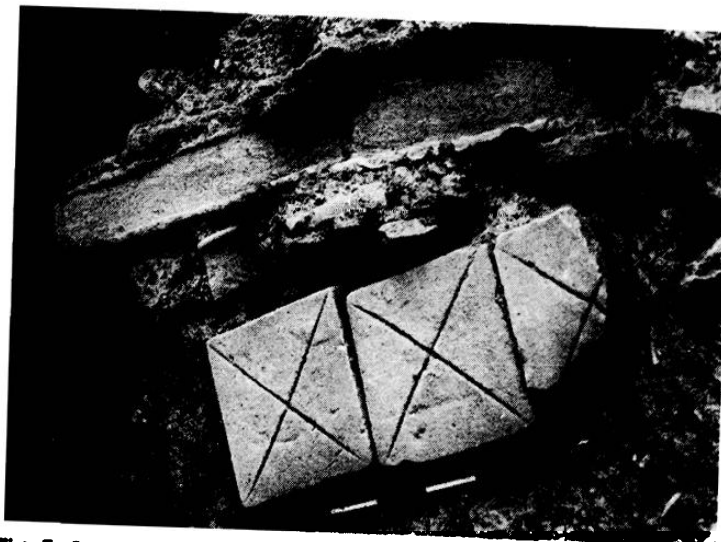


Fig. 5. Carrelage de terre cuite et canalisation (berme Est de AL-AM 74).

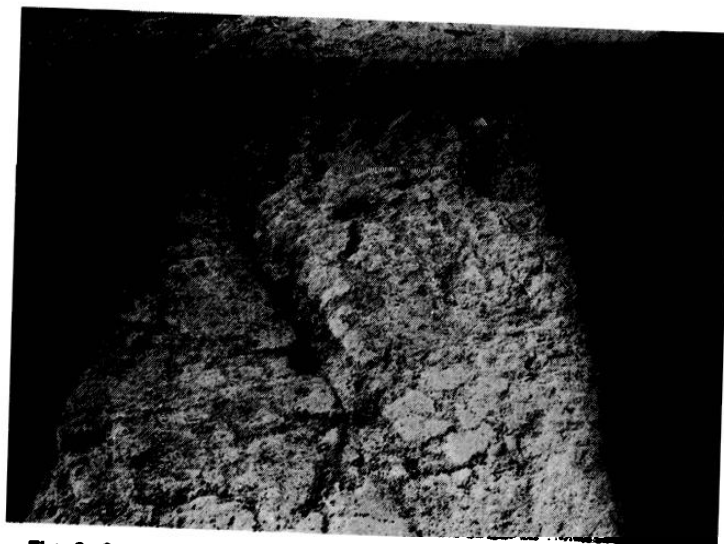


Fig. 6. Sol en élaphropétra (berme Est de AL-AM 74) (vers le Sud).



Fig. 7. La canalisation maçonnée (AL 76 - AM 75 - AN 74)
(vers le Nord-Est).



Fig. 8. Dérivation de la canalisation (AM 75-76)
(vers l'Est).

C'est vraisemblablement à cette même phase de réoccupation tardive qu'il faut rattacher le muret NNO-SSE de AL 76, effondré lors des inondations de décembre 1998, et dont les décombres ont livré plusieurs fragments de blocs taillés (volutes de chapiteaux, fragments de fûts de colonnes lisses en marbre...) datant de la Basse Antiquité¹⁰.

1.2. Nettoyage de la canalisation maçonnée (AL 76 – AM 75 – AN 74) (fig. 7)

Le démontage de l'angle des bermes Nord et Est et de la partie Nord de la berme Est de AM 76 a permis de nettoyer l'endroit où la grosse canalisation maçonnée faisait un double coude pour passer de l'intérieur des pièces du bâtiment romain au long vestibule extérieur, compris entre son mur Sud et la krépis K. À cet endroit précis, le mur Sud du bâtiment et le retour de la canalisation ont été arrachés par une fosse septique moderne, à rattacher à la maison qui s'élevait encore au Nord du terrain Karmoyannis, en bordure de la *rue Théatrou*, en 1985.

¹⁰ Ces fragments sont à rapprocher du matériel de comblement du puits de AL 76 : cf. *BCH* 116 (1992), p. 680-681.

La pente de la canalisation faisait évacuer les eaux du Nord-Est vers le Sud-Ouest (cote du fond : 10,79 en AM 76 / 10,57 en AN 75) ; le tronçon de la canalisation traversant le carré AM 75 du Nord-Ouest au Sud-Est, à l'extérieur du mur Sud du bâtiment KR, a été doté, à une époque indéterminée, d'une petite dérivation constituée d'un élément de canalisation ouverte en terre cuite (tuile couvre-joint) destiné probablement à déverser le trop-plein contre le parement Sud de ce mur (fig. 8). La canalisation avait par ailleurs fait l'objet d'une réparation (angle Nord-Ouest de AN 75) : sa couverture en terre cuite d'origine, en partie disparue, avait été remplacée par une grossière plaque de calcaire.

Dans la partie Sud-Ouest de AN 74 enfin — où l'on a fouillé la zone triangulaire créée par la différence d'orientation entre la tranchée ouverte par l'Éphorie parallèlement au mur Est du café Karmoyannis en 1987 et le quadrillage de la fouille —, on a dégagé une nouvelle partie de la couverture en carreaux de terre cuite disposés en double pente de cette grande canalisation¹¹ : elle avait été en partie démontée par des tombes creusées postérieurement (cf. *infra*).

Sous une couche de comblement qui a livré un abondant matériel céramique allant du III^e-II^e siècle av. J.-C. au II^e-III^e siècle ap. J.-C., le fond de cette importante canalisation, constitué, comme ses parois, de petites pierres, de fragments de tuiles et de fonds de vases fermés noyés dans du mortier, a été entièrement nettoyé.



Fig. 9. Fondations en poros de la krépis K, en AN 74-75 (vues vers l'ENE).

1.3. Entre le mur Sud du bâtiment romain KR et la krépis K

1.3.1. Fondations en poros de la krépis

Sous une première couche de terre blond-gris livrant un matériel céramique mêlé (de l'hellénistique au Haut-Empire), une épaisse poche d'éclats de taille de poros et de calcaire mêlés dégagée à la cote 11,00 dans la partie Sud de AN 74 et la berme Ouest de AN 75 appartient vraisemblablement à la tranchée de récupération de blocs de la krépis mise en évidence en 1988¹². La première assise des fondations en poros est, à cet endroit aussi, intégralement conservée (fig. 9).

À proximité immédiate de ces fondations, on a atteint le fond d'une petite fosse qui s'est avérée, lorsqu'elle a livré, à la cote 10,65, quelques capsules de bière, être un vestige de l'activité, malheureusement éteinte, du café Karmoyannis...

¹¹ Cf. BCH 114 (1990), p. 857-858.

¹² Cf. BCH 113 (1989), p. 708 et fig. 8-9.

1.3.2. Berme Nord de AN 74-75-76-77

Elle coupait visuellement le terrain, au niveau de la krépis K. Son démontage n'a livré, outre diverses petites perturbations, que peu d'éléments notables :

— en AN 74, au contact du parement extérieur du mur Sud du bâtiment KR (à la cote 11,63), les lambeaux d'un sol d'utilisation (?) du bâtiment, datant en première analyse du I^{er}-II^e siècle ap. J.-C. ;

— en AN 75, le sommet d'une perturbation bourrée de matériel de destruction, déjà repérée dans l'angle Nord-Ouest de AN 75, a été dégagé à la cote 11,24 ; les restes d'un lit de déchets de taille de poros (cote 10,91) occupaient par ailleurs la partie médiane de la berme ;

— en AN 76, une fosse-dépotoir d'époque moderne (au fond de laquelle avaient été jetés divers objets en fer : cercle de tonneau, lame de faucille...), qui a attaqué le sommet des fondations en poros de la krépis (cote 10,79).

1.4. Au Sud de la krépis K

1.4.1. À la jonction de l'exèdre en arc outrepassé O et de la krépis K (angle des bermes O de AN 76 / N de A0 76)

Une couche de terre gris orangé caillouteuse, truffée de céramique, reposait sur une couche de terre gris-beige, livrant de nombreux fragments de charbon de bois et un abondant matériel céramique ; ces deux épais remblais datent du I^{er}-II^e siècle ap. J.-C. La fouille a été arrêtée arbitrairement au niveau général atteint dans ce secteur (9,53 / 9,49).

1.4.2. À l'intérieur de l'exèdre O' (angle des bermes N de AN 77 / O de AM 78)

Le comblement de l'intérieur de l'exèdre, après sa transformation en bassin, a livré, comme cela avait déjà été noté dans ce secteur, un matériel céramique fragmentaire et de nombreux ossements animaux. Le nettoyage fin du blocage mis en place à l'aplomb de la krépis lors du recreusement de l'intérieur de l'exèdre a permis de recueillir une anse de lampe pergaménienne, et de noter la présence d'un enduit rouge sur quelques cm² de mortier hydraulique conservés *in situ*.

1.5. La « nécropole de l'agora »¹³

Quinze nouvelles sépultures sont venues s'ajouter au dégagement de cette vaste nécropole, qui s'étendait sur l'ensemble de l'agora à une date tardive mais encore incertaine.

Les bermes Est de AL-AM 74 et Nord de AN 75 ont livré trois tombes ; l'une, coincée contre le parement Nord du mur Sud du bâtiment KR, était celle d'un nourrisson.

Dans la partie Sud de AN 74, trois squelettes ont été découverts. Deux d'entre eux occupaient la même fosse, creusée jusqu'à la cote 10,965 ; son premier occupant, dont il ne restait qu'un fémur, avait été éliminé lors de l'enterrement du second, dont les ossements étaient en très mauvais état de conservation. La fosse du troisième squelette, à la cote 10,855, avait en partie détruit les plaques de terre cuite constituant la paroi Nord de la couverture de la canalisation (fig. 10). La première fosse avait coupé les restes d'un sol de terre battue, couvert d'une croûte de boue séchée (cote 11,445) : les lambeaux d'un sol de même nature avaient été identifiés en 1988 en AM 76¹⁴.

¹³ Cf. BCH 114 (1990), p. 852, 856. Le plan général de la partie « Karmoyannis » de cette nécropole est en cours d'élaboration. Il met en lumière une évidente concentration de tombes dans la partie Ouest du terrain, probablement à proximité

d'une structure dont la nature et l'emplacement restent à déterminer.

¹⁴ Il serait en relation avec l'habitation tardive dégagée dans la partie Nord-Ouest du terrain : cf. BCH 113 (1989), p. 708-710.



Fig. 10. Tombe de la « nécropole de l'agora » (squelette 00/130.Sq1).



Fig. 11. Tombe de la « nécropole de l'agora » (squelette 99/124.Sq1).

Trois autres sépultures, dont deux d'enfants, ont été dégagées, aux cotes 10,99 et 10,75, dans la berme Nord de AP 74. Deux d'entre elles avaient déjà fait l'objet d'un dégagement partiel, en AO 74 pour l'une et AP 74 pour l'autre. La fouille a été arrêtée à la cote 10,30, correspondant au niveau du sol de cailloutis atteint lors de la fouille de ce secteur en 1989.

Dans la partie Sud du terrain, la nécropole constitue les premiers vestiges rencontrés après la démolition des deux petits bâtiments modernes encore en place en 1999 (apothèque et four), dont les fondations avaient évidemment perturbé les couches inférieures : huit tombes — dont plusieurs perturbées — avaient été creusées (cote : entre 10,98 et 10,27) à travers un sol de gravier compact¹⁵ (fig. 11).

Si quelques clous en fer suggèrent l'utilisation de cercueils de fortune ou de simples brancards, comme à l'ordinaire dans cette nécropole, les tombes sont dépourvues d'offrandes. La grosse majorité du matériel céramique (presque exclusivement des tessons de céramique commune) livré par les fosses funéraires date

¹⁵ S'agit-il du même sol que celui dégagé en AO et AP 74 en 1989, que nous avons attribué à une rue d'époque paléochrétienne (cf. *BCH* 114 [1990], p. 852) ?

du Bas-Empire et de l'époque paléochrétienne ; tout comme les rares fragments de verre recueillis, cette céramique ne permet de dater que la couche dans laquelle les fosses funéraires ont été creusées et qui a constitué le comblement des sépultures, non l'ensevelissement lui-même. La présence d'un tesson à glaçure jaune clair d'époque byzantine ou turque dans l'une des tombes, d'un tesson mésobyzantin dans une autre, d'un tesson du XV^e siècle ap. J.-C. dans une troisième, ne permet ni d'infirmer ni de confirmer la chronologie très basse déjà proposée pour l'ensemble de la nécropole¹⁶.

2. Remblaiement des anciens sondages¹⁷ (fig. 12)

La cote du remblaiement a atteint soit un niveau grossièrement homogène à l'intérieur des différents ensembles architecturaux (bâtiment romain KR, krépis K), soit un niveau logique pour la présentation des bâtiments : il n'oblitére en rien ni les indispensables compléments de fouille, ni les projets futurs de réaménagement du site de l'agora.

3. Fouille du secteur du bâtiment à abside¹⁸ (Sud du terrain)

3.1. Le bâtiment à abside

Partiellement mis au jour en 1980 en AS 75-76, il a pu être entièrement dégagé (fig. 13). Mesurant 10 m de long (abside comprise) sur 4,50 m de large, orienté ONO-ESE — suivant grossièrement l'orientation des édifices alignés sur la piste de course —, ouvert à l'Est, il était composé d'un vestibule de 3,50 m de profondeur, précédant la pièce à abside. Elle était ornée d'une mosaïque (cote 10,55) en *opus tessellatum*. Composée de tesselles bleues, jaunes, rouges, noires et blanches, elle est partiellement conservée (fig. 14-15) : une bordure de doubles cercles entrelacés, sur fond noir, entourait un tapis à cercles entrelacés sur fond blanc, orné d'un cadre central dont l'*emblema* a disparu¹⁹ ; dans l'abside, un cercle divisé en rayons surmonté d'un triangle incluant un petit cercle limitait un cadre aux longs côtés arrondis entourant des motifs végétaux (dont il subsiste une feuille sur longue tige). À l'arrière du seuil de la pièce à abside, la mosaïque a été détruite par une fosse funéraire de la nécropole évoquée *supra* : la taille de la tombe permet de l'attribuer à un enfant en bas âge.

À l'Est du seuil de la pièce à abside, en AS 76, on a nettoyé le sol de pierraille et galets, parfaitement conservé, du vestibule (cote 10,265) (fig. 16).

Toute l'élévation des murs du bâtiment a disparu : n'en subsistent que la première assise de la krépis, en blocs de calcaire de faible épaisseur, des murs Sud et Est — correspondant à la partie rectangulaire du plan —, ainsi que le seuil du vestibule. L'abside pour sa part est fondée sur un socle rectangulaire constitué de pierraille prise dans du mortier, séparée en deux niveaux par un lit horizontal de carreaux de terre cuite, qui semble avoir été rajouté dans une seconde phase à l'extrémité de la krépis en calcaire ; doit-on supposer l'existence d'un premier état du bâtiment, de plan rectangulaire ? Ses murs Nord et Sud, constitués de pierraille et de mortier, ont été pour leur part complètement arrachés. Le mur semi-circulaire de l'abside, dont la racine porte, à l'intérieur de la pièce, des traces de stuc, est constitué d'un amalgame très

¹⁶ Cf. BCH 112 (1988), p. 699.

¹⁷ Ont été remblayés les sondages suivants : AL 73, AL 74, AL 76, AL 78, AM 73, AM 74, AM 76, AM 77, AN 74, AN 76, AQ 73-74, AR 79.

¹⁸ Cf. BCH 105 (1981), p. 904 et fig. 16.

¹⁹ P. Assimakopoulou-Atzaka a bien voulu nous donner les précisions suivantes, dont nous lui sommes reconnaissante : le motif de cercles entrelacés, d'origine italienne, apparaît en Grèce dans la 2^e moitié du IV^e s. ap. J.-C.



Fig. 12. Partie Nord du terrain Karmoyannis, après remblayage (vers l'ENE).



Fig. 13. Bâtiment à abside : vue d'ensemble (vers l'ESE).



Fig. 14. Bâtiment à abside : détail de la mosaïque.

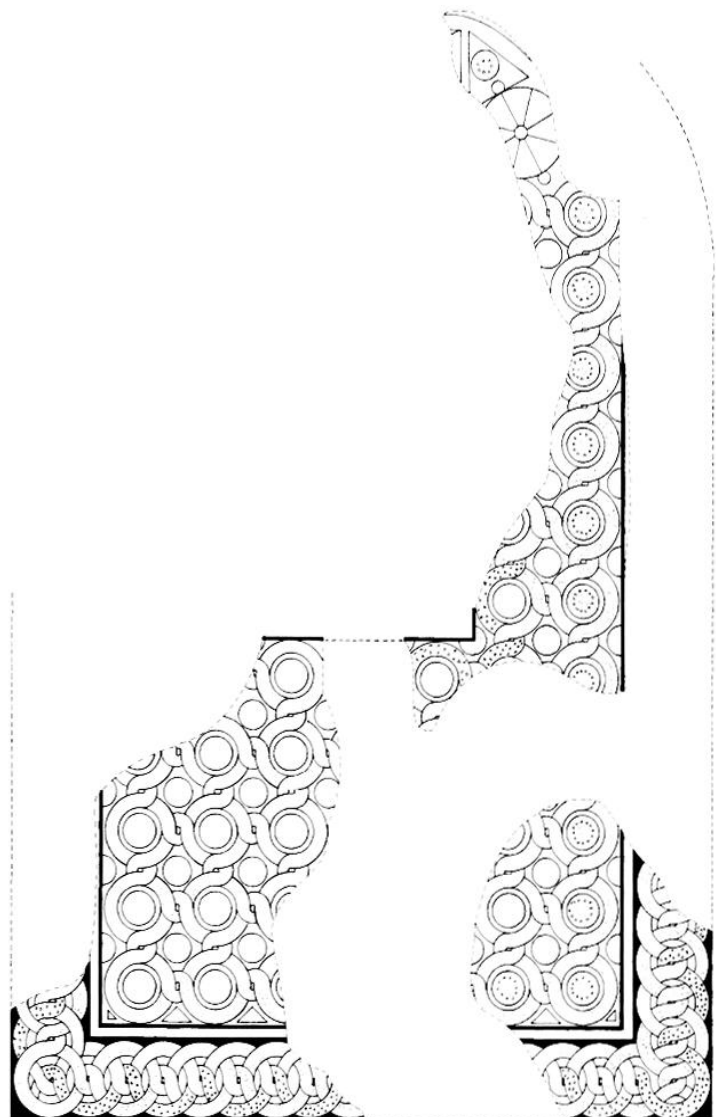


Fig. 15. Bâtiment à abside : mosaïque (dessin A. Georgaki) (échelle 1 : 40).

compact de pierraille prise dans un mortier rosâtre ; à l'extrémité Nord-Est du demi-cercle, un tronçon de mur au mortier plus soigneusement lissé qu'ailleurs est limité par un petit bloc taillé, large de 15 cm, placé en boutisse, dont la forme concavo-convexe rappelle celle des bases des sièges sous lesquels un espace permet de ramener les pieds. Le seuil de la pièce à abside, ainsi que plusieurs des blocs de la crépis, pourraient être en remploi ; c'est le cas également pour deux des blocs du second degré de l'entrée du vestibule, ainsi qu'en attestent les traces de deux scellements en T visibles sur leur face supérieure.

Le décor de la mosaïque, ainsi que la construction de la pièce à abside, pourraient dater du IV^e siècle ap. J.-C., date qui inscrit notre bâtiment dans le plan de réaménagement de l'agora, déjà attesté, pour ne parler que des structures situées à proximité immédiate, par le petit temple établi sur l'édifice D et le dernier état du « foyer de Phoroneus » H. Une croûte compacte de terre brune, fine, mêlée par endroits de petits fragments de mortier, a recouvert en partie la mosaïque, réparée en AS 75 avec un carrelage en *élaphropétra* : le matériel céramique recueilli date du V^e siècle cette probable couche de réutilisation du bâtiment ; la couche attribuée à la destruction de l'édifice a livré pour sa part un matériel du V^e-VI^e siècle ap. J.-C.



Fig. 16. Bâtiment à abside : sol du vestibule.

3.2. La séquence stratigraphique

Elle peut être reconstituée comme suit :

3.2.1. le sol de gravier bétonné traversé par les tombes (dégagé en AR 75-76 et AS 75-76, à la cote 10,82-11,02) est probablement postérieur au bâtiment à abside puisqu'il est situé environ 30 cm plus haut que son sol intérieur : il épouse approximativement l'angle NE de l'édifice et a donc été mis en place à une époque où le bâtiment (ou du moins les premières assises de ses murs Nord et Est) était encore debout.

Ce sol reposait sur

— une couche de terre brune mêlée de pierraille, pouvant atteindre une vingtaine de centimètres d'épaisseur (de 10,91 à 10,68), livrant des tessons très concrétionnés et visiblement rapportés datant en majorité du III^e-IV^e s. ap. J.-C. (en AR 76, AS 77). Cette première couche de remblais recouvrait

— une couche composée de matériel extrêmement abondant et très usé (gros galets, pierraille, céramique et fragments de tuiles²⁰) pris dans une gangue de mortier grisâtre : ce sol très compact, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur en moyenne (en AR 76, de 10,81 à 10,71 / en AS 76, de 10,72 à 10,515 / en AS 77, de 10,70 à 10,48), était, sans hésitation possible, celui d'une rue²¹, paléochrétienne ou proto-byzantine, postérieure en tout cas à l'abandon du bâtiment à abside puisqu'elle mord sur la partie orientale de son vestibule : à une époque où les monuments publics étaient en ruines, cette rue tardive montait du Sud-Est vers le Nord-Ouest en traversant ce qui n'était définitivement plus l'agora (fig. 17).

²⁰ Parmi le matériel divers recueilli (scories, pilon en pierre, tessons de chronologie indéterminable), nous devons à M.-Fr. Billot l'identification d'un fragment d'une antéfixe provenant de la toiture des Thermes A ou B — ainsi que celle

d'un second fragment de la même toiture provenant de la couche inférieure.

²¹ L'existence de cette rue nous a été confirmée par Chr. Pitéros, que nous remercions ici.



Fig. 17. La rue tardive dégagée en AS 77 (vers le Nord).

Sous-jacentes à cette rue, on a mis au jour

- *une couche de terre marron compacte et fine* (AR 76, de 10,71 à 10,65 / AS 76, de 10,515 à 10,425 / AS 77, de 10,48 à 10,40), qui a livré plusieurs fragments de lampes paléochrétiennes, reposant sur
- *une couche de terre plus blonde et plus meuble*, grumeleuse, mêlée de gravier fin et bourrée de matériel céramique très fragmentaire (AR 76, de 10,65 à 10,30 / AS 76, de 10,425 à 10,265 / AS 77, de 10,40 à 10,29) ; ces deux couches ont livré de la céramique commune du Bas-Empire et de l'époque paléochrétienne.

À partir de ce niveau, la stratigraphie se différencie en fonction de l'implantation des sondages par rapport au bâtiment à abside :

3.2.2. En AR 76 (au Nord du bâtiment)

Une importante couche d'éboulis (correspondant à la destruction du mur Nord de la pièce à abside) reposait sur une terre blonde assez meuble (cote 10,26), qui a livré quelques tesselles de mosaïque attestant qu'elle est postérieure à la destruction au moins partielle du bâtiment. Elle recouvrait une couche très compacte, de destruction elle aussi, où les fragments de pierres et de tuiles sont pris dans un mortier semblable à celui du sol du vestibule du bâtiment, sur laquelle la fouille s'est arrêtée (cote 10,06).

3.2.3. En AS 77 (devant l'entrée du bâtiment)

À l'Ouest de la 2^e marche de l'entrée du vestibule, une couche de terre brune meuble (de 10,29 à 10,065), du IV^e siècle ap. J.-C., reposait, au niveau du sommet de la pierre d'angle du premier degré de cette même entrée, sur un sol de fragments de tuiles et petit gravier sur lequel la fouille s'est arrêtée dans la partie Nord du sondage. Ces deux couches semblent avoir été coupées par deux couches successives riches en matériel fragmentaire de datation tardive (la première de 10,065 à 9,875, la seconde de 9,875 à 9,815) : la

seconde, argileuse et fine, contenait d'assez abondants fragments de charbon de bois. La dernière couche dégagée dans ce secteur en 2000 est située au niveau de la base de la première assise de la façade du bâtiment à abside (cote 9,81).

Prise dans le béton de la rue tardive mentionnée ci-dessus, à la cote 10,67, et s'enfonçant jusque dans la dernière couche dégagée, une colonnette en calcaire à fût lisse, haute de 0,90 m, d'un diamètre de 0,40 m, portait, sur sa face Est aplaniée formant ressaut par rapport à la section du fût, une dédicace à Pan, d'époque hellénistique (fig. 18) : le haut de la colonnette est brisé, ce qui nous prive du début de l'inscription, dont quinze lignes sont conservées (13 sont les noms des dédicants, au nominatif) ; sa base, calée par une petite pierre, est soit cassée soit très grossièrement taillée ; l'encoche pratiquée dans sa partie supérieure et nous privant du début de l'inscription atteste son emploi dans un dispositif de fermeture avec barrière de bois qui n'est pas sans rappeler les bornes de l'enclos des Sept contre Thèbes, voisin, et contemporain, du bâtiment à abside... La colonnette sera transportée au musée lorsque le secteur aura été entièrement dégagé.

La petite base en calcaire dégagée en 1980 à proximité de la façade du bâtiment à abside (AS-AT 77)²² remployait un bloc, brisé, de l'assise de l'exèdre O.

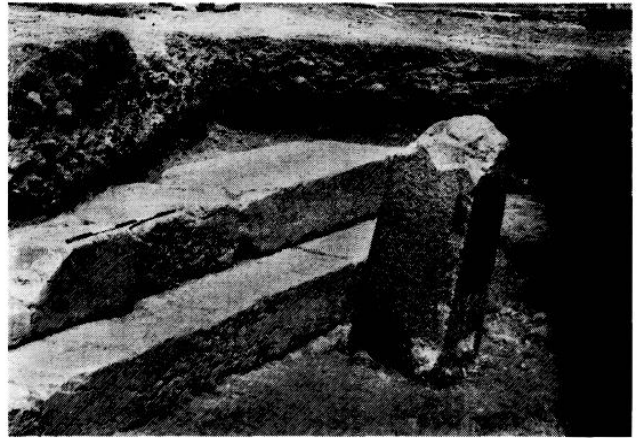


Fig. 18. Colonnette inscrite, devant l'entrée du bâtiment à abside (AS 77) (vers le Nord).

4. Travaux complémentaires

4.1. Moulage de la borne des Sept contre Thèbes²³

par Aristophanis KONSTANTATOS

La stèle quadrangulaire E 227, aujourd'hui entreposée dans les réserves du musée d'Argos, est en calcaire gris local (0,95 x 0,30 x 0,32 m). L'une de ses faces porte une inscription, chacune des trois autres comporte deux cavités, superposées, de 8 à 12 cm de diamètre et de 4 à 7 cm de profondeur.

4.1.1. État général, conditionnement

L'état général de la stèle (structure, surface) est plutôt bon, compte tenu des conditions climatiques d'Argos et du type de matériau. Une fente profonde de 1 à 5 cm sur l'une des faces risque de poser des problèmes de structure dans l'avenir. À cause des inondations du site (fig. 3), toutes les faces ont été recouvertes d'une fine couche de terre et de sels solubles à l'eau. Au fil du temps, la face inscrite a également perdu de sa lisibilité. Aussi nous a-t-il paru indispensable, vu l'importance scientifique de l'inscription, de transporter la stèle au musée et de la remplacer sur le site par un moulage.

La surface de la stèle a été protégée avec une bande de polyéthylène de 4 mm d'épaisseur afin d'éviter de l'abîmer. Une fouille réduite a aidé à dégager la base de la pierre à 25-35 cm sous la surface. Aucun outil (barre à mine, pied-de-biche) n'a été utilisé de peur d'enlever des éclats de la pierre. Le transport a été fait manuellement à l'aide d'une brouette jusqu'au véhicule.

²² Cf. BCH 105 (1981), p. 904.

²³ Publiée par A. PARIENTE, « Le monument argien des "Sept

contre Thèbes" », in M. PIÉRART (éd.), *Polydpsion Argos*, BCH Suppl. 22 (1992), p. 195-225.

4.1.2. Nettoyage, préparation pour le moulage

Une fois la stèle transportée au musée, un premier nettoyage mécanique (pinceau, brosse à dents), à l'eau de la ville, a été effectué afin d'ôter la couche de terre ainsi que les sels remontés. Localement, un nettoyage plus poussé a enlevé tous les éléments altérant l'aspect original de la surface (sels insolubles, gangue terreuse) pour donner une fidélité maximale au moulage.

4.1.3. Choix des matériaux (moule)

Le volume, la géométrie (cavités, fentes) et le poids de la stèle (environ 150 kg) impliquaient un moulage en plusieurs pièces (cinq). La particularité de ce moule tient au choix technique : association de plâtre de Paris, armé de filasses, et de silicone dentaire, armée de fibres de verre. La problématique résidait dans la compatibilité et la combinaison des deux matériaux (résistance mécanique, résistance à l'humidité, retrait superficiel, vieillissement). Les moules des cavités ont été fabriqués avec de la silicone et ceux des surfaces plates avec du plâtre. Les ions de calcium de la stèle ne devant pas être en contact avec le plâtre et l'huile de la silicone qui tache tout matériau poreux, comme la pierre, la nécessité d'un agent isolant était constante : le matériau choisi est la feuille de zinc (fig. 19), qui protège la pierre à 100 % contre la migration de Ca^{++} et d'huile de silicone et épouse parfaitement le microrelief de la pierre. Pour que la feuille de zinc colle sur la surface, de l'alcool polyvinylique (PVA) soluble à l'eau chaude a été utilisé. Le matériau et la méthode sont parfaitement réversibles.

4.1.4. Choix des matériaux (moulage)

Le plâtre a été éliminé dès le début, le *fac-similé* devant être installé *in situ*, en plein air. Un composant du béton semblait le plus approprié. Parmi les *spots-tests* réalisés, l'échantillon le plus adéquat est un mélange d'une part de béton blanc (type Portland) avec 3 % de BaOH afin de bloquer les sels sulfuriques, et de trois parts de poudre de silice. Ce mélange offre une résistance mécanique, une résistance à l'humidité (hydrophile), un poids important par cm^3 et un aspect proche de celui de la pierre.

Une armature de filet inoxydable (avec une maille de 5 mm) a été appliquée dans le volume du moulage pour armer davantage la masse du béton (fig. 20). L'utilisation d'un vibreur a été nécessaire pour que le mélange du béton remplisse parfaitement le relief du moule. On a choisi de faire le moulage massif et non creux, afin de prévenir d'éventuels déplacements intempetifs du moulage sur l'agora.



Fig. 19. La stèle E 227 recouverte de feuille de zinc (protection contre le silicone).

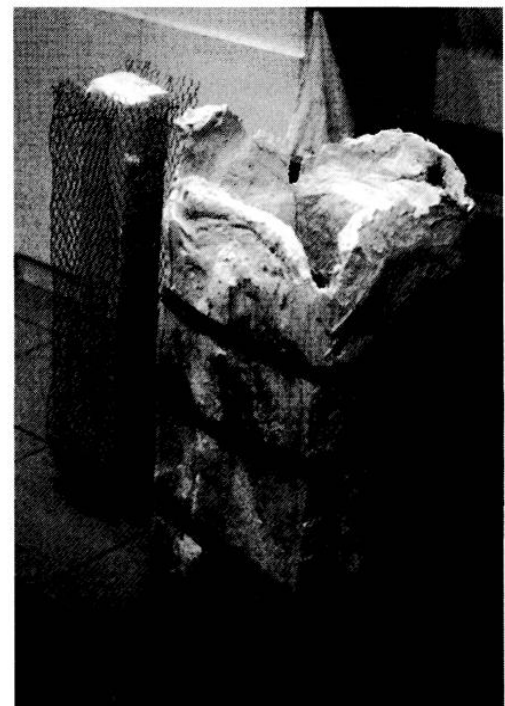


Fig. 20. Moule en plâtre de la stèle.

4.1.5. Traitement du moulage

Une fois le moulage sorti, il a séjourné pendant 30 jours dans un milieu humide (bac à eau), pour amener sa résistance mécanique et sa stabilité chimique à leur maximum. Pendant une période de 3 mois, il est resté en dépôt au musée d'Argos, afin d'être teinté en un ton légèrement plus clair que l'original, avant de prendre la place de la stèle originale sur le site (fig. 21).

4.2. Récolement informatique du matériel de l'apothèque du musée

L'inventaire de la céramique, dressé sous File Maker Pro, a été achevé par Elia Pinakoulaki.

La prochaine campagne de fouilles aura pour objectifs, outre le démontage des dernières bermes encore en place sur le terrain pour y assurer la circulation des brouettes (bermes Ouest de AO 75, AP 75, AP 76 et bermes Nord de AP 75) et la fouille de la perturbation dégagée en AN 75, de poursuivre la fouille de la partie Sud du terrain, afin de :

— dégager les abords immédiats du bâtiment à abside, au Nord en AR 75-76, à l'Est (en particulier pour définir si la colonnette inscrite mise au jour en 2000 appartient ou non à un dispositif quelconque) en AS 77, à l'Ouest enfin, en AR 73-74, pour étudier la relation du bâtiment avec la Salle hypostyle SH — la construction du premier étant à peu près contemporaine de la destruction de la seconde ;

— assurer la jonction stratigraphique avec l'hérôon-« foyer de Phoroneus » H et étudier la configuration antique du terrain entre le bâtiment à abside et cette étonnante structure, datés tous deux du IV^e siècle ap. J.-C. (fouille en AQ 76 – AR 76-77).



Fig. 21. Le moulage de la stèle *in situ*.